

## Signature d'une convention bilatérale pour développer des synergies internationales dans la zone méditerranéenne

Anne-Lucie Wack, Directrice générale de Montpellier SupAgro et Pascal Bergeret, Directeur du Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes - Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAMM) ont signé aujourd'hui, sur le campus de La Gaillarde à Montpellier, une convention cadre de partenariat visant à **renforcer leurs collaborations dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la coopération en faveur des pays de la Méditerranée.**

Cet accord vise à créer des synergies entre les deux établissements et à accroître leur attractivité vis-à-vis des étudiants et des partenaires de la zone méditerranéenne. Les partenaires s'engagent à **développer leurs collaborations en mutualisant leurs compétences sur des projets de formation, d'expertise et de coopération internationale pour gagner en efficience et en visibilité.**

Le développement des collaborations portera sur des actions concrètes et favorables au développement durable des deux entités signataires et de leurs partenaires méditerranéens, et notamment sur :

- ✓ la mutualisation et les échanges d'outils et de méthodes par les services d'appui : langues (notamment Français Langues Etrangères et Anglais), informatique et marchés, multimédia, insertion professionnelle des diplômés,
- ✓ l'amélioration des procédures de recrutement, d'accueil, d'insertion et d'accompagnement des étudiants du master Economie du développement agricole, de l'environnement et alimentation (EcoDEVA) co-accrédité par le CIHEAM-IAMM, Montpellier SupAgro et l'Université de Montpellier,
- ✓ des échanges sur les sujets touchant à l'enseignement supérieur en Méditerranée pour monter ensemble des projets d'appui institutionnel, de coopération universitaire ou d'expertise,
- ✓ le développement d'échanges à propos de la formation professionnelle courte (information réciproque sur les stratégies respectives, meilleures connaissances mutuelles de l'offre, échanges sur les appels d'offres,...)

Ce partenariat conclu pour trois ans s'inscrit dans le cadre du projet stratégique de Montpellier SupAgro et du projet d'établissement du CIHEAM-IAMM. Il résulte d'une volonté politique et stratégique impulsée par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche du Ministère de l'Agriculture, l'Agroalimentaire et de la Forêt pour "**assurer la cohérence et la complémentarité des actions respectives dans la zone méditerranéenne** au service des priorités du ministère".

Contact presse :

**Ghyslaine Besançon - tél. 04 99 61 27 30 / 06 66 00 05 69**